

Montants consommés des investissements prévus par les différents PAPI et PSR

Définition de l'indicateur

Créés en 2003, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) visent à réduire les conséquences des inondations sur les territoires à travers une approche globale du risque, portée par un partenariat entre les services de l'État et les acteurs locaux.

Les Plans Submersions Rapides (PSR) ont été créés suite à la tempête Xynthia et aux crues du Var de 2010. Ils visent comme les PAPI à réduire les conséquences négatives des inondations par une gestion effective et partenariale du risque (Etat/ collectivités).

Ces labels s'inscrivent dans le cadre plus global de la mise en œuvre de la directive inondation. Ils sont une exigence pour l'obtention de financements de l'État pour les travaux de protection contre les inondations et submersions maritimes.

Type d'indicateur

Indicateur de réponse

Jeu d'indicateur existant

Échelle de renseignement

Champagne-Ardenne

Objectifs et valeurs de référence

Sources de données

DREAL / Service Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques

Fournisseur de données

DREAL / Service Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques

Fréquence d'actualisation

Annuelle

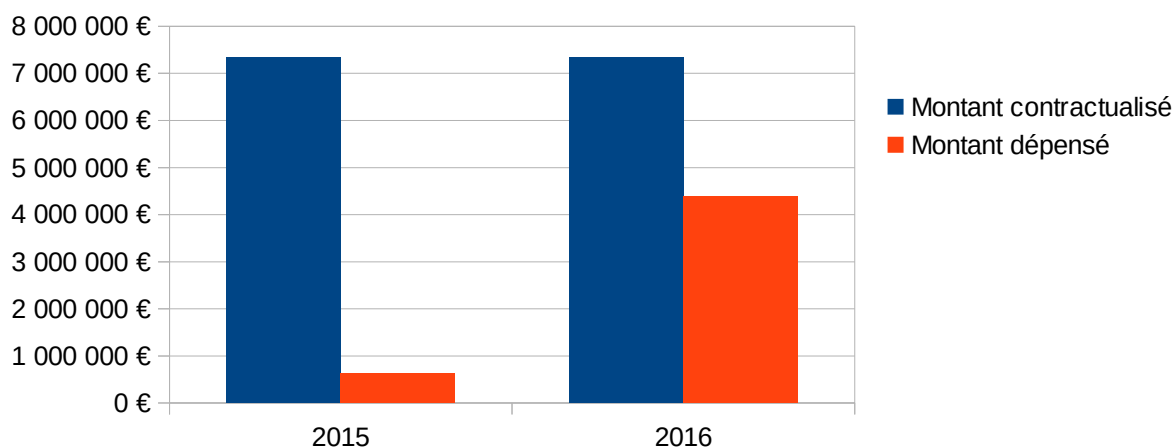
Limites et précautions

Les chiffres fournis concernent uniquement le bassin versant de la Seine en ex-Champagne-Ardenne. La Champagne-Ardenne est concernée pour une partie de son territoire par le bassin Rhin-Meuse sur une partie des Ardennes et – au Sud de la Haute-Marne – par le bassin Rhône Méditerranée Corse.

Indicateur

Montants des investissements prévus
par les différents PAPI et PSR en Champagne-Ardenne
(bassin versant de la Seine)

Source : DREAL / SPRNH



En Champagne-Ardenne – et sur le bassin versant de la Seine – 2 projets étaient labellisés PAPI/PSR :

- le PAPI Seine Troyenne
- le PSR de Troyes. Ce dernier projet porte sur le plan de réhabilitation des digues du Grand Troyes.